

Communiqué aux médias

Pandémie du COVID-19

Sion, le 26 mars 2020 – En collaboration avec le canton du Valais, respectivement le Service de l'économie, du tourisme, de l'innovation, un catalogue d'aides financières disponibles notamment auprès de CCF SA a été établi. Ce dernier intervient de manière subsidiaire aux aides fédérales, <u>qui restent prioritaires</u>.

En complément des soutiens de la Confédération, CCF SA possède actuellement des capacités d'engagement de l'ordre de Fr. 140 millions, principalement via l'outil du cautionnement, identifié comme étant approprié à une situation de manque de liquidités. Avant de pouvoir recourir à une aide cantonale complémentaire, l'entreprise doit au préalable avoir utilisé toutes les solutions fédérales et cantonales disponibles (cautionnement de la Confédération, RHT, etc.), et le partenaire bancaire doit avoir joué son rôle.

Les aides cantonales traditionnelles resteront à disposition, dans un deuxième temps, des entreprises valaisannes pour favoriser les investissements futurs nécessaires.

En considérant les aides de la Loi sur l'encouragement des remontées mécaniques, le canton du Valais, via CCF SA, possède des capacités d'engagements globales de près de Fr. 520 millions, tous secteurs confondus. De plus, au niveau du canton, des réflexions sont en cours pour compléter ces moyens.

Le catalogue est en constante évolution, merci de consulter régulièrement notre site internet (www.ccf-valais.ch) pour prendre connaissance de la dernière version actualisée.

CCF SA a déjà suspendu l'ensemble des amortissements relatifs à ses engagements jusqu'au 31.12.2020 y compris. La même démarche a été adoptée envers les crédits cautionnés via Cautionnement romand. L'ensemble de ces mesures représente un montant de l'ordre de Fr. 11 millions qui restera à disposition de l'économie valaisanne.

En parallèle, CCF SA possède actuellement des capacités d'engagement de l'ordre de Fr. 140 millions, principalement via les cautionnements cantonaux et de Cautionnement romand, qui peuvent être octroyés de manière complémentaire et subsidiaire aux cautionnements de la Confédération et aux autres mesures prises (chômage partiel, autres indemnités).

De plus, CCF SA va dédier une enveloppe de subventions de Fr. 1.5 million au total, avec notamment pour objectif de permettre à des PME de mener à bien des projets de recherche et développement, et des prises en charge d'intérêts, enveloppe réservée aux sociétés exportatrices ou pourvoyeuses d'un nombre important d'emplois. Les montants des subventions attribués se veulent discrétionnaires, selon la libre appréciation de CCF SA, également en fonction du budget disponible.

Avant de pouvoir recourir à une aide cantonale complémentaire, l'entreprise doit avoir utilisé toutes les solutions fédérales et cantonales disponibles (cautionnement de la Confédération, RHT, etc.), et le partenaire bancaire doit avoir joué son rôle.

Dans un second temps, afin de permettre aux entreprises valaisannes de réaliser les investissements nécessaires en 2020 pour maintenir leur productivité et leur compétitivité, les aides cantonales traditionnelles peuvent être octroyées par CCF SA et Cautionnement romand, sous la forme de cautionnement et de prêts directs, après analyse détaillée de la situation. En considérant les aides de la Loi sur l'encouragement des remontées mécaniques, le canton du Valais, via CCF SA, possède des capacités d'engagements globales de près de Fr. 520 millions, tous secteurs confondus.

Les engagements totaux de CCF SA à ce jour (hors garanties de construction) se déclinent de la façon suivante :

- cautionnements cantonaux : Fr. 37 millions
- prêts directs : Fr. 45 millions
- cautionnements via Cautionnement romand: Fr. 17.5 millions.

CCF SA a reçu la semaine dernière plus de 600 demandes de soutiens financiers. Compte tenu des décisions prises par la Confédération, celles-ci seront orientées dans les meilleurs délais vers les bons interlocuteurs.





Des informations sont publiées sur le site internet (https://ccf-valais.ch/fr/news), régulièrement mis à jour, afin de servir et d'orienter au mieux ces demandes. Merci d'en faire l'écho.

En raison de la pandémie, l'accès aux bureaux de CCF SA est strictement réservé à ses collaborateurs. Ils se tiennent volontiers à votre disposition par e-mail. Merci de votre compréhension.

 $\textbf{Contact pour la clientèle}: \underline{covid-19@ccf-valais.ch} \ / \ \textbf{Informations sur} \ \underline{www.ccf-valais.ch/fr/news}$ Contact pour les médias : Jacques Métrailler, Directeur (jacques.metrailler@ccf-valais.ch) et Jean-Pierre Morand, Président (<u>iean-pierre.morand@kellerhals-carrard.ch</u>) se tiennent volontiers à votre disposition.



